



**APPEL D'OFFRES PUBLIC
PROGRAMMATION DE CAMPS DE JOUR RÉGULIERS D'ÉTÉ ET
SEMAINES DE RELÂCHE SCOLAIRE HIVERNALE AVEC
PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT, CAMP SPÉCIALISÉ, SORTIES ET
SERVICE DE GARDE (ÉTÉ 2025 À ÉTÉ 2028 INCLUSIVEMENT)**

DESCRIPTION DU PROJET

La Ville de Lavaltrie demande des soumissions relativement à la réalisation d'une programmation de camps de jour d'été et de semaines de relâche scolaire hivernale, incluant le programme d'accompagnement, des camps spécialisés, le programme de sorties et le service de garde à partir de l'été 2025 jusqu'à l'été 2028 inclusivement.

Seuls sont autorisés à soumissionner les fournisseurs ou entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, dans une province ou un territoire visé par cet accord.

DOCUMENTS

Les documents d'appel d'offres pourront être obtenus à compter du **28 novembre 2024** par l'entremise du système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec à l'adresse suivante : www.seao.gouv.qc.ca

Pour tout renseignement, le soumissionnaire doit communiquer avec madame Marie-Josée Charron par courriel à : greffe@ville.lavaltrie.qc.ca

RÉSUMÉ DES EXIGENCES

Seules seront prises en considération les soumissions transmises sur les formulaires fournis par la Ville et accompagnées de tous les documents requis.

Toute soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission sous forme de chèque certifié, de mandat-poste, de traite bancaire ou d'une lettre de garantie irrévocable ou d'un cautionnement émis par une institution financière, représentant au moins 10 % du montant total de la soumission avant taxes.

Un tel cautionnement doit être valide pour une période de 90 jours à compter de la date d'ouverture des soumissions.

PROCÉDURE DE GESTION DES PLAINTES

Conformément à la *Loi sur l'autorité des marchés publics*, la date limite de dépôt des plaintes à la Ville pour le présent appel d'offres est fixée au 23 décembre 2024. La date limite pour répondre aux plaintes est fixée au 10 janvier 2025.

MODE D'ATTRIBUTION

Le mode d'attribution du contrat est selon la soumission conforme ayant obtenu le plus haut pointage à la suite d'une évaluation qualitative selon un système de pondération à une enveloppe.

DATE ET HEURE DE RÉCEPTION

Le soumissionnaire doit placer dans une enveloppe opaque cachetée, un exemplaire original de sa soumission incluant tous les documents requis. L'enveloppe doit être identifiée, conformément au devis et portant la mention : **Appel d'offres no : 2024-11-01/AOP – PROGRAMMATION DE CAMPS DE JOUR RÉGULIERS D'ÉTÉ ET SEMAINES DE RELÂCHE SCOLAIRE HIVERNALE AVEC PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT, CAMP SPÉCIALISÉ, SORTIES ET SERVICE DE GARDE (ÉTÉ 2025 À ÉTÉ 2028 INCLUSIVEMENT)**

Pour être valides et considérées, les soumissions doivent être reçues physiquement au comptoir de l'Hôtel de Ville, au 1370, rue Notre-Dame à Lavaltrie, pendant les heures régulières d'ouverture. Elles seront ouvertes publiquement après la clôture de la période de réception des soumissions.

La date limite pour le dépôt d'une soumission est le **16 janvier 2025 à 13 h 30**, heure en vigueur localement.

Il incombe au soumissionnaire de requérir une attestation de dépôt de sa soumission dans le délai légal imparti, laquelle sera émise par un représentant de la Ville; seule cette attestation fait preuve d'un tel dépôt. La Ville de Lavaltrie ne s'engage à retenir aucune des offres reçues, même celle ayant obtenu le meilleur pointage final.



Le présent appel d'offres est fait en vertu des dispositions de l'article 573 de la *Loi sur les cités et villes*.

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 21 novembre 2024.

Marie-Josée Charron, greffière